



Violences entre partenaires :
les communes actrices de
prévention et de formation.

Liliane Leroy - 2012

fps

Liliane Leroy

Chargée d'études

Secrétariat général des Femmes prévoyantes socialistes

www.femmesprevoyantes.be - www.planningsfps.be

Tél : 02/515 04 01 – Fax : 02/515 18 81 - fps@mutsoc.be

Contenu

Introduction	3
La sensibilisation	3
La formation.....	5
Conclusion.....	6

Introduction

La lutte contre les violences se décline à divers niveaux politiques : « macro » (européen, national, régional) et « micro » (communes) . De nombreux responsables communaux sont en effet concernés par cette problématique.

De nombreuses initiatives ont été prises en Wallonie et à Bruxelles. Adaptées aux besoins locaux et souvent originales, elles reflètent une réelle volonté de la part des élus et des acteurs sociaux de prendre ce problème en compte et d'y apporter les meilleures solutions.

Nous avons interrogé des élus socialistes et des acteurs de terrain à propos de la prévention et de la formation qu'ils ont initié. La richesse du travail est grande. Quelques outils spécifiques seront épinglés dans les pages qui suivent.

C'est en nous inspirant de ces outils que nous avons rédigé la présente analyse. Elle portera sur la prévention et la formation. Une seconde analyse sera consacrée à l'approche systémique de l'aide aux victimes, aux enfants exposés et aux auteurs¹ ainsi qu'au rôle que peut jouer la commune en tant qu'employeur.²

La sensibilisation

Les victimes, les auteurs de violence et leur entourage, les acteurs sociaux de première ligne doivent pouvoir mettre le mot « violence » sur ce qu'ils vivent. Pour cela, ils doivent connaître les différents visages des violences (violences psychologiques, violences verbales, violences sexuelles, violences économiques, violences physiques) et aussi connaître le caractère cyclique des phases de tension, d'explosion et de « lune de miel » que vit le couple. Il faut également que les violences soient identifiées comme un problème qui concerne l'ensemble de la société et non comme un problème relationnel interne du couple.

Les enfants doivent être éduqués dès le plus jeune âge au respect et aux relations égalitaires dans leurs relations intimes.

¹ <http://www.femmesprevoyantes.be/outils-publication/etudes/Violences/Pages/default.aspx>

² Les violences entre partenaire, une approche systémique pour une aide locale concrète. Liliane Leroy – 2012
www.femmesprevoyantes.be

Enfin, l'obligation légale qui est faite aux belges de porter assistance à une personne en danger doit être rappelée : tout le monde doit se sentir concerné.

Quelques initiatives à épinglez.

Campagnes « Rubans blancs »³ : les communes soutiennent ou même parfois organisent elles-mêmes cette campagne :

- Distributions de divers publications en partenariat avec les associations locales.
- Distribution et sensibilisation via le journal interne destiné au personnel de la ville.
- Ruban blanc humain géant.
- Affichage dans les bus du TEC.
- Les policiers de la ville, les élus communaux portent le ruban blanc.

Distribution de brochures :

- Brochures multilingues.
- Guide d'information sur tous les services à vocation sociale.
- Brochures spécifiques à propos des violences : information et adresses locales pour obtenir de l'aide.
- Toutes-boîtes d'information et d'adresses.
- Affiches et brochures chez les commerçants.
- Création d'un logo pour la lutte contre les violences qui figure sur tous les documents communaux.

Organisation d'évènements :

- Ateliers d'autodéfense.
- Projection de films et débats.
- Organisation de soirées théâtrales.
- Expositions⁴

Actions d'éducation :

- Concours de création de chansons : paroles et musique.
- Saint-Valentin : films délivrant des messages positifs sur le respect et l'égalité des hommes et des femmes à l'intention des jeunes.
- Sensibilisation dans les écoles communales :
 - Animation pour l'égalité de genre.
 - Choix des livres que la bibliothèque acquiert⁵.

³ <http://www.femmesprevoyantes.be/priorites/violences/ruban-blanc-2011/Pages/default.aspx>
<http://www.emploi.belgique.be/defaultNews.aspx?id=21538>

⁴ <http://www.femmesprevoyantes.be/priorites/violences/ruban-blanc-2011/Pages/LaviolencedanstoussesEtats.aspx>

⁵ <http://www.latituedejunior.be/spip.php?article114>

- Formation et création d'outils pour les animateurs de plaines de jeux et d'écoles de devoirs.

Il existe un nombre important de films qui abordent ce thème de loin ou de près. Retenons-en deux : « Te doy mis ojos (Ne dis Rien) ⁶» et « Où va la nuit ? ⁷». Un film documentaire a également été produit par les FPS⁸.

Des pièces de théâtre, suivies d'animations sont proposées par les mouvements de femmes, dont les FPS. La Compagnie Maritime⁹ propose plusieurs supports théâtraux.

Divers outils d'animations sont aussi à disposition auprès des associations de femmes et de jeunes¹⁰. Ils sont répertoriés dans l'outil thèque PIPSA¹¹

La formation

Il faut sensibiliser informer des groupes cibles spécifiques qui dépendent des autorités communales ou du CPAS (policiers, assistants sociaux, aides à domicile, puéricultrices, instituteurs...) et qui sont susceptibles d'entrer en contact avec des victimes Ces professionnels seront ainsi en mesure d'identifier les victimes ainsi que les victimes potentielles, de leur apporter une aide appropriée et de les diriger vers les services compétents.

Outre les professionnels susnommés, les formations organisées par les communes sont souvent ouvertes aux travailleurs de l'ONE, gardiennes d'enfants, animateurs de maison de quartier...Elles ciblent un groupe de travailleur spécifique, permettant une formation très pointue. Elles peuvent également être constituées de travailleurs issus de divers horizons, permettant alors à ces personnes de se connaître et de se rendre compte des réalités de terrain de chacun.

Ces formation visent à apporter une information, une connaissance générale sur les violences, à développer un savoir-être (écoute, accueil) et à doter les travailleurs d'une bon carnet d'adresses qui leur permet de diriger les personnes vers les professionnels compétents.

⁶ Réalisé par :Iciar Bollain -2004

⁷ Réalisé par : Martin Provost -2011

⁸ <http://www.femmesprevoyantes.be/priorites/violences/Pages/Film-documentaireUnrubancontrelesviolences.aspx>

⁹ <http://www.lacompagniemaritime.be/>

¹⁰ <http://www.femmesprevoyantes.be/outils-publication/pedagogiques/Pages/ventsviolents.aspx>

¹¹ www.pipsa.com

Les maisons d'accueil pour les victimes(Praxis, les FPS) organisent de telles formations. (Voir aussi les coordinatrices régionales). Des brochures, études, un jeu pédagogique sont également disponibles aux FPS.

Conclusion

Il ressort des réponses qui nous ont été données lors de notre questionnement responsables communaux socialistes, qu'ils sont conscients de l'importance de la lutte contre les violences. Leurs actions de prévention s'adressent particulièrement aux jeunes et rivalisent de créativité. Un rôle actif est demandé aux jeunes.

D'autre part, on constate que la campagne « ruban blanc » remporte un franc succès

Il nous paraît très important que les communes poursuivent et développent leurs actions. En effet, leur proximité avec les citoyens et les acteurs de terrain de leur commune leur permet d'être efficaces et concrets.

Annexe

**Liste des coordonnées des coordinateurs et coordinatrices provinciales
VIOLENCE EGALITE**

<p>Province de Brabant wallon Mme RUYSKART Nathalie Service des Affaires Sociales Egalité des Chances Bâtiment Archimède - Bloc D Avenue Einstein 2 1300 WAVRE (zoning Nord) ☎010/23.62.32 ☎010/23.60.84 nathalie.ruyskart@gmail.com Mme LETE Noëlla Service des Affaires Sociales – Cellule Egalité des Chances Bâtiment Archimède - Bloc D Avenue Einstein 2 1300 WAVRE (zoning Nord) ☎010/23.62.37 ☎010/23.60.84 egalitedeschances@brabantwallon.be Province du Hainaut Mme QUISENAIRE Albine Cellule provinciale "Lutte contre les violences" Maison du Hainaut 20, Quai de Brabant 6000 Charleroi Tél: 071/447279 Fax: 071/472744 Albine GSM : 0484973163 coordination.violence@hainaut.be Mme REYNDERS Cosette Province de Hainaut Direction des Ressources Humaines - Egalité des chances Avenue Général de Gaulle, 102 7000 Mons Tél 065/382.444 Fax 065/382.439</p>	<p>Rue Martine Bourtonbourt, 2 5000 Namur Tel 081/77-54-06 Fax 081/745682 GSM: 0485/983372 Isabelle.paul@province.namur.be Mme JUSTE Catherine Cellule Egalité des Chances Rue Martine Bourtonbourt, 2 5000 Namur Tel 081/77-52-93 Fax 081/745682 Catherine.juste@province.namur.be Mme PAUL Isabelle Cellule Égalité des Chances Rue Martine Bourtonbourt, 2 5000 Namur Tel 081/77-54-06 Fax 081/745682 GSM: 0485/983372 Isabelle.paul@province.namur.be Mme JUSTE Catherine Cellule Egalité des Chances Rue Martine Bourtonbourt, 2 5000 Namur Tel 081/77-52-93 Fax 081/745682 Catherine.juste@province.namur.be Province de Luxembourg Mr HERBIET Jean-Marc Province du Luxembourg Division des Affaires sociales Square Albert 1er 1 6700 Arlon 063/21.22.29 jm.herbiet@province.luxembourg.be Mme KEISER Emilie Province du Luxembourg Division des Affaires sociales Square Albert 1er 1 6700 Arlon</p>
---	--

<p>Gsm 0478/38.49.61</p> <p>cosette.reynders@hainaut.be</p> <p>Province de Namur Mme PAUL Isabelle Cellule Égalité des Chances</p> <p>Province de Liège Mme RUSALEN Laura Rue Beeckman 26 4000 LIEGE ☎☎04/237.93.11 ☎04/237.93.14 laura.rusalen@provincedeliege.be</p> <p>Mme JEDOCI Corinne Rue Beeckman 26</p> <p>4000 LIEGE</p> <p>☎04/237.93.24</p> <p>☎04/237.93.14</p> <p>corinne.jedoci@provincedeliege.be</p> <p>Mme WANSON Axelle Rue Beeckman 26 4000 LIEGE ☎04/237.93.07 ☎04/237.93.14 axelle.wanson@provincedeliege.be</p>	<p>063/212.213 emilie.keiser@province.luxembourg.be</p> <p>Mme MUYTJENS Marilyne Rue Beeckman 26 4000 LIEGE ☎04/237.93.14 marilyne.muytjens@provincedeliege.be</p> <p>Région Bruxelles-Capitale Mme MONNE Carole Direction des Ressources Humaines et Égalité des Chances Cellule égalité des chances / Diversité Coordinatrice régionale en matière de violence entre partenaires Boulevard du Jardin Botanique 20 1035 Bruxelles ☎☎02/800 36 54 Tél: 02 800 36 54 FAX : 02/800 38 08 cmone@mrbc.irisnet.be Direction des initiatives spécifiques/ APL Boulevard du Jardin Botanique, 20 1035 Bruxelles Tél :02/800.32.74</p>
--	--